



Le printemps à Brampton pendant la pandémie de COVID-19

BRAMPTON, ON (30 avril 2020) – Avec l'arrivée du temps plus chaud, la Ville de Brampton souhaite rappeler aux résidents l'importance de l'éloignement physique pendant la pandémie de COVID-19. Pour limiter la propagation de la COVID-19 dans la communauté, nous demandons aux résidents de respecter les règlements suivants. Les personnes qui ne respectent pas le règlement sur l'éloignement physique peuvent être passibles d'une amende minimale de 500 \$ et d'une amende maximale de 100 000 \$ pour chaque infraction du [règlement sur les mesures d'urgence relatives à la COVID-19 de Brampton](#), ou d'une amende en vertu de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence (LPCGSU).

Ménage du printemps et ventes de bric-à-brac

À cette époque de l'année, les résidents peuvent avoir envie d'organiser des ventes de bric-à-brac ou d'y participer afin de profiter du ménage du printemps. En vertu du règlement d'application de la LPCGSU, les ventes de bric-à-brac sont interdites en raison du risque qu'elles présentent pour la santé et la sécurité du public. Elles nécessitent de toucher et de manipuler des objets d'occasion, et créent une occasion inutile de transfert de la COVID-19 sur les surfaces. Les ventes de bric-à-brac sont considérées comme une activité non essentielle qui encourage les rassemblements publics et la proximité physique. S'il est mis au courant d'une vente de bric-à-brac ayant lieu, le personnel du service d'application de la loi répondra à l'infraction, qui pourrait donner lieu à une amende.

Depuis le 20 avril, chaque ménage peut sortir jusqu'à deux sacs à ordures supplémentaires le jour de la collecte de déchets, sans que des étiquettes soient requises. Les ordures excédentaires doivent être mises dans des sacs. Les contenants ou les boîtes métalliques ne seront pas ramassés.

Veillez noter que le personnel de collecte ne ramassera que deux sacs supplémentaires au maximum. Nous conseillons aux résidents qui ont achevé des étiquettes pour les sacs de les conserver jusqu'à nouvel ordre.

Nous rappelons aux résidents que les articles volumineux qui n'entrent pas dans un bac ou des sacs à ordures ne seront pas ramassés :

- à la rue;
- dans les appartements ou les condominiums; ou
- acceptés aux centres de recyclage communautaires (CRC).

Nous demandons aux résidents de jeter les gants, les masques et [les autres déchets de soins de santé à domicile](#) avec les ordures et non avec le recyclage.

Nous demandons aux résidents de ne pas déposer de dons dans les boîtes de collecte Diabète Canada ou d'autres organisations de bienfaisance qui débordent partout à Peel, car ils ne seront pas ramassés. Les collectes sont également suspendues dans les CRC de Peel.

S'il est absolument nécessaire pour les résidents de quitter leur domicile pour jeter des objets immédiatement, les déchets peuvent être laissés dans les CRC, où les frais d'élimination ont été annulés jusqu'à nouvel ordre.



À l'heure actuelle, les CRC de CRC n'acceptent pas les articles électroniques, les pneus, les gros appareils électroménagers (comme les fours, les réfrigérateurs et les lave-vaisselle) et les articles volumineux.

Pour assurer la sécurité de la communauté et du personnel, les services restent limités dans les CRC et les résidents doivent s'attendre à des temps d'attente plus longs que d'habitude.

Les résidents sont encouragés à consulter peelregion.ca/waste/community-recycling-centres pour obtenir les renseignements les plus à jour sur les heures d'ouverture et les articles acceptables.

Parcs et fleurs de cerisiers

Nous rappelons aux résidents que l'utilisation des propriétés municipales suivantes est interdite :

- les terrains de jeux et autres structures dans les parcs;
- les parcs canins sans laisse;
- les abris à pique-nique;
- les installations pour les sports en plein air et l'équipement de conditionnement physique en plein air, y compris les terrains de sport, de basket-ball et de tennis;
- les centres récréatifs et les terrains environnants;
- les parcs de stationnement.

Cette année, nous demandons aux résidents de ne pas se réunir avec leurs amis et leur famille pour venir voir les fleurs de cerisiers. Tous les parcs restent fermés et les mesures d'éloignement physique sont en vigueur en raison de la COVID-19. La Ville partagera prochainement des enregistrements des fleurs de cerisiers pour que les résidents puissent les admirer de leur domicile.

Programme de jardin dans la cour

En raison des mesures d'éloignement physique en vigueur, le programme de jardin dans la cour de la Ville encourage les résidents à cultiver des fruits, des légumes et des fines herbes dans le confort de leur propre domicile et de faire don de leurs récoltes aux banques alimentaires et aux organisations communautaires locales. Pour que la nourriture soit distribuée de façon équitable à ceux qui en ont besoin, un formulaire de demande sera mis à la disposition des banques alimentaires et des organisations.

Les résidents peuvent demander des fournitures gratuites (terre et graines) en envoyant un courriel à BramptonGreenCity@brampton.ca. La Ville partage également des tutoriels et des conseils sur l'entretien des jardins à www.brampton.ca/parks.

Les nouveaux demandeurs seront ajoutés à une liste d'attente. Nous demandons aux entreprises qui peuvent donner des graines et de la terre à la communauté d'envoyer un courriel à bramptongreencity@brampton.ca

Le 4 mai à 15 h 30, le maire Patrick Brown sera l'hôte d'une discussion en direct sur Instagram (@patrickbrownont) avec Frank Ferragine « Frankie Flowers », expert en jardinage, et Doug Whillans, président du programme de jardin dans la cour et conseiller municipal, quartiers 2 et 6. Les résidents

sont invités à se joindre à la discussion pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de jardin dans la cour, obtenir des conseils de jardinage et plus encore.

Recreation At Home

Comme toutes les installations de la Ville de Brampton sont fermées jusqu'à nouvel ordre, le service des loisirs de Brampton a lancé Recreation at Home, un carrefour de programmation virtuelle offrant des tutoriels vidéo et imprimables pour garder les Bramptoniens actifs, divertis et intéressés. Des ressources numériques sont offertes dans trois domaines pour tous les groupes d'âge et les intérêts :

Conditionnement physique virtuel, Aventures de bricolage à la maison et le Café numérique pour les aînés. Rendez-vous à www.brampton.ca/recreation pour obtenir les activités. Du nouveau contenu sera ajouté toutes les semaines.

Pour obtenir plus de renseignements sur les efforts faits par la Ville pour soutenir la communauté en réponse à la COVID-19, visitez www.brampton.ca/COVID19 ou suivez @CityBrampton sur Twitter, Facebook et Instagram.

-30-

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, supports médias et engagement
communautaire
Communications stratégiques
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca